MAIRIE DE MAFFLIERS

24-06-21

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUIN 2021 A DIX NEUF HEURES ET QUARENTE CINQ MINUTES

DEL 2021-06-01

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 12
Pouvoirs : 7
Votant : 19

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept du mois de juin à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Maffliers.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

JOURNO Nadia	MAZURIER Magali	PRACHE Sylvaine
THAMS Aurélie	BIDEAULT Michaël	MARLHENS Jean-Henri
MAZURIER Jean-Christophe	MERLIN Pierrick	NARDY Rodrigue
RICHE Olivier	SOMBRIN Fabrice	VITEL Vincent

Absents excusés :

BAUCOURT Héloïse	Pouvoir MAZURIER Magali
BOE Estelle	THAMS Aurélie
LUCHIER Lisa	MARLHENS Jean-Henri
PROVIN Lydia	VITEL Vincent
VANEECKELOOT Martine	BIDEAULT Michaël
LEROUX Michel	SOMBRIN Fabrice
SALZARD Gérôme	MAZURIER Jean-Christophe

Secrétaire de séance : Sylvaine PRACHE

ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE – ADHESION A LA COMPETENCE FACULTATIVE « INFRASTRUCTURE DE CHARGE »

Suite à la modification des statuts du Syndicat mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val-d'Oise, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la possibilité d'adhérer à la compétence facultative « infrastructures de charge ».

Conformément à l'article 3.5 des statuts,
Sur proposition du Maire,
Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité :
D'adhérer au syndicat pour la compétence facultative « Infrastructures de charge ».

Mairie de Maffliers – 3 rue de Richebourg – 95560 MAFFLIERS – Tél 01.34.69.80.68 – Fax 01.34.08.72.03

Fait et délibéré le 17 juin 2021
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Christophe MAZURIER

Publication le : .....

Mairie de Maffliers – 3 rue de Richebourg – 95560 MAFFLIERS – Tél 01.34.69.80.68 – Fax 01.34.08.72.03

MAIRIE DE MAFFLIERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUIN 2021 A DIX NEUF HEURES ET QUARENTE CINQ MINUTES

DEL 2021-06-02

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 12
Pouvoirs : 7
Votant : 19

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept du mois de juin à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Maffliers.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

JOURNO Nadia	MAZURIER Magali	PRACHE Sylvaine
THAMS Aurélie	BIDEAULT Michaël	MARLHENS Jean-Henri
MAZURIER Jean-Christophe	MERLIN Pierrick	NARDY Rodrigue
RICHE Olivier	SOMBRIN Fabrice	VITEL Vincent

Absents excusés :

BAUCOURT Héloïse	Pouvoir MAZURIER Magali
BOE Estelle	THAMS Aurélie
LUCHIER Lisa	MARLHENS Jean-Henri
PROVIN Lydia	VITEL Vincent
VANEECKELOOT Martine	BIDEAULT Michaël
LEROUX Michel	SOMBRIN Fabrice
SALZARD Gérôme	MAZURIER Jean-Christophe

Secrétaire de séance : Sylvaine PRACHE

ASSAINISSEMENT – MISSION D'AMO POUR LE MODE DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE MAFFLIERS ET D'ASSISTANCE A LA DEVOLUTION DU MARCHE DE CONCESSION.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de signer un contrat pour une mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour le choix du mode de gestion puis en tranche conditionnelle, dans le cas où la commune retiendrait la concession du service, l'assistance au renouvellement de la concession du service public de l'assainissement de la commune.

La mission débutera dès réception du contrat signé et du règlement de l'acompte. La durée totale de la mission est définie est de 13 mois.

½

Le montant des prestations a été calculé sur la base suivante :

N° de prix	Prestation	Unité	Prix unitaire	Quantité	Total HT
TRANCHE FERME					
1	Etat des lieux et diagnostique du service d'assainissement actuel	Forfait	1 000,00 €	1	1 000,00 €
2	Rédaction du rapport sur le principe du recours à une délégation de service public	Forfait	800,00 €	1	800,00 €
3	Réunions	U	500,00 €	2	1000,00 €
SOUS TOTAL (Tranche ferme)					**2 800,00 €**
TRANCHE conditionnelle					
N° de Prix	Prestation	Unité	Prix unitaire	Quantité	Total HT
4	Rédaction du DCE pour un contrat de concession	Forfait	2 500,00 €	1	2 500,00 €
5	Analyse des Offres	Forfait	1 500,00 €	1	1 500,00 €
6	Assistance pendant les négociations	Forfait	2 500,00 €	1	2 500,00 €
7	Assistance pour le choix du mieux disant	Forfait	500,00 €	1	500,00 €
8	Mise au point du contrat	Forfait	500,00 €	1	500,00 €
SOUS TOTAL (Tranche conditionnelle)					**7 500,00 €**
Total tranche ferme et conditionnelle					**10 300,00 €**

Sur proposition du Maire,
Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat d'études pour la mission d'assistance à maitrise d'ouvrage pour le choix du mode de gestion du service public de l'assainissement de la commune de Maffliers et en tranche conditionnelle l'assistance pour la dévolution d'un marché de concession.

Fait et délibéré le 17 juin 2021
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Christophe MAZURIER

Publication le : 24/06/2021

MAIRIE DE MAFFLIERS RF 95560

Mairie de Maffliers – 3 rue de Richebourg – 95560 MAFFLIERS – Tél 01.34.69.80.68 – Fax 01.34.08.72.05